

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	31

Vote
<b>A L'UNANIMITE</b>
Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
PREFECTURE DE LA SARTHE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 27 Septembre à 20:30, le Conseil Communautaire du Sud Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 21/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 21/09/2022.

**Présents** : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes : BERTHE Isabelle, HATTON Anita, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINE Christine, MORGANT Nathalie, PAQUIER Monique, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, RENAUT Martine, TRAHARD Véronique, TURBAN Jacqueline, MM : BACHELIER Jean-Christophe, BRIONNE Alain, CHAUVEAU Pascal, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, HERRAUX Denis, HUMEAU Michel, HUREAU Laurent, TAUPIN Laurent

*Excusé(s) ayant donné procuration* : Mmes : CHAUVEAU Cécile à M. TAUPIN Laurent, CORMIER Véronique à M. FOUCHARD Stéphane, MASSE Karine à Mme PAQUIER Monique, SIMON Claudette à Mme TRAHARD Véronique, MM : GRAFFIN Serge à Mme PASTEAU Dominique, HERVE Yves-Marie à M. HUMEAU Michel, LEPETIT Jean-Pierre à M. ROUANET Nicolas

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PREZELIN Séverine

**DEL2022/068 – Remplacement de M. HAWES**

Suite à la démission de M. HAWES de son mandat de Conseiller communautaire, il est proposé à l'assemblée de désigner son ou ses remplaçants en tant que délégué(s) suppléant(s) auprès du SMIDEN ainsi qu'au sein des commissions suivantes :

- développement économique, aménagement du territoire, mobilités
- sport, culture et tourisme

Ces désignations ont lieu au scrutin secret sauf accord unanime des membres de recourir au scrutin public.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Vu la candidature de M. Christophe BACHELIER au remplacement de M. HAWES au sein de la commission développement économique, aménagement du territoire, mobilités,

Vu la candidature de M. Christophe BACHELIER au remplacement de M. HAWES au sein de la commission sport, culture et tourisme

Vu la candidature de M. Christophe BACHELIER au remplacement de M. HAWES en tant que délégué auprès du SMIDEN,

Considérant l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à ces désignations au scrutin public,

- **DESIGNE à l'unanimité des suffrages exprimés** M. Christophe BACHELIER au sein de la commission développement économique, aménagement du territoire, mobilités.
- **DESIGNE à l'unanimité des suffrages exprimés** M. Christophe BACHELIER au sein de la commission sport, culture et tourisme.
- **DESIGNE à l'unanimité des suffrages exprimés** M. Christophe BACHELIER en tant que délégué auprès du SMIDEN.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Parigné l'Evêque, le 27/09/2022

Le Président,  
Nicolas ROUANET

La secrétaire,  
Séverine PREZELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20220927-DEL2022068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Publication : 03/10/2022